

# ASSEMBLEE NATIONALE

13 janvier 2006

---

ENGAGEMENT NATIONAL POUR LE LOGEMENT - (n° 2709 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 239

présenté par  
M. Hamel

-----  
**ARTICLE 5 *quinquies***

Dans l'alinéa 2 de cet article, supprimer les mots :

« de formes spécifiques ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.